

Annexe A: cette annexe fait partie intégrante de notre document réf.:

GEM/11/61539630/00/FR/000

Date : 18/08/2025

Adresse de visite:

avenue Gustave Demey 47. 1160 Auderghem

Agent: Pascal Dekeyser AV4290

v.4.0		Non-conforme au "RGIE"	Réf. du risque suivant art. III.2-3 du Code	Lieu, emplacement, zone ...	Danger, phénomène dangereux	Eléments / informations relatifs à la situation dangereuse et événement dangereux (ou scénario)	Conséquence/lésion possible	Estimation du risque actuel				Indice du risque	Gestion du risque : réflexions / pistes relatives à des mesures de correction possibles (sur le plan matériel, organisationnel et humain); commentaires; recommandations complémentaires
N°	(x)							S1 S2	Fréq./durée d'exposition F1 F2	Probabilité d'occurrence O1 O2 O3	Possibilité d'éviter ou limiter le dommage A1 A2		
1.00	X	1	1-12	Installation électrique basse tension	Les risques de chocs électriques par contacts directs.	<p>En situation ordinaire, il y a présence d'une enveloppe extérieure IPXX-B avec portes fermées, empêchant le contact avec des parties actives.</p> <p>Les tableaux ne sont ouvrables qu'au moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une clé technique standard en croix - ou d'une clé de sécurité 	Électrocution Électrisation	2	1	1	1	2	<p>Suggestions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les tableaux électriques fermés à clé; - Nous vous préconisons l'utilisation de clés de sécurité plutôt que de clés techniques standard; - Prévoir les procédures afin que les clés des tableaux ne soient utilisables que par le personnel BA4/BA5 autorisé; - En complément, préciser via affichage que l'accès à certains locaux/tableaux est réservé au seul personnel BA4/BA5 autorisé.

1.01	X	1	Installation électrique basse tension	Les risques de chocs électriques par contacts directs.	Lors de manoeuvres des dispositifs de coupure, protection, sectionnement (l'enclenchement/déclenchement de circuits nécessite l'ouverture des portes des tableaux) : l'opérateur est protégé contre les contacts fortuits par des cartas IPXX-B à l'intérieur des tableaux.	Électrocution Électrisation	2	1	1	1	2	<p>Suggestions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les cartas de protection en permanence en place (et les replacer après tout travail aux installations); - Privilégier l'utilisation de cartas transparents (non inflammables et non hygroscopiques); - Sur les cartas non transparents, nous vous conseillons vivement de signaler l'emplacement des parties actives éventuelles (jeux de barres, bornes sous tension,...) et/ou de prévoir un carta complémentaire sur ces dernières (en plus du carta "général"); - Repérer les parties du tableau qui restent sous tension après ouverture de son interrupteur/sectionneur/disjoncteur général.
2.00	X	2	Installation électrique basse tension	Les risques de chocs électriques par contacts indirects.	Contact avec des masses devenues actives suite à un défaut d'isolement.	Électrocution Électrisation Incendie	2	1	1	1	2	<p>Prévoir les mesures d'isolement de l'installation afin de détecter et remédier à un défaut d'isolement éventuel avant son aggravation.</p>
2.01	X	2	Installation électrique basse tension	Les risques de chocs électriques par contacts indirects.	Contact avec des masses devenues actives suite à un défaut d'isolement.	Électrocution Électrisation Incendie	2	1	1	1	2	<p>Maintenir et vérifier périodiquement le bon état des installations (entre autres les liaisons équipotentielles).</p> <p>Maintenir la continuité des liaisons équipotentielles, même lors des travaux</p> <p>S'assurer du bon fonctionnement des protections à courant différentiel résiduel en réalisant périodiquement des tests.</p> <p>S'assurer de la connaissance et de l'application des consignes /procédures de sécurité lors de toute intervention (travaux aux installations).</p>

6.00	X	6	Installation électrique basse tension	Les risques dus au surtensions, notamment suite aux défauts pouvant intervenir entre les parties actives de circuits de tension différentes, aux manœuvres et aux influences atmosphériques.	Possibilité de surtension par impact de foudre sur les lignes aériennes, bâtiment,...	Incendie Électrisation Électrocution									<p>Votre installation électrique pourrait-elle être impactée par la foudre ?</p> <p>Lors de notre visite, nous n'avons pas remarqué la présence de lignes aériennes</p> <p>En 2009, la norme C18-100 a été remplacée par la norme NBN EN 62305. Cette dernière introduit la nécessité de réaliser une analyse du risque foudre afin d'évaluer la nécessité d'installer des installations de protection externes et/ou internes dans le bâtiment. C'est également sur base de cette analyse du risque foudre que le dimensionnement d'une éventuelle installation de protection est effectué.</p> <p>Nous restons à votre disposition pour effectuer cette analyse de risques sur base de la NBN EN 62305.</p>
6.01															A
7.00	X	7	Installation électrique basse tension	Les risques de surchauffe, de brûlures, d'incendie et d'explosion causés par l'équipement électrique.	Présence d'engins de manutention électriques.	Explosion									<p>A</p> <p>Si de tels engins seront présents, nous vous invitons à nous contacter afin de prévoir un audit ATEX.</p> <p>A infirmer ou affirmer.</p>
7.01	X	7	Installation électrique basse tension	Les risques de surchauffe, de brûlures, d'incendie et d'explosion causés par l'équipement électrique.	En cas d'incendie, celui-ci se propage rapidement du fait de l'insuffisance de compartimentage RF, de présence de canalisations électriques F1 groupées,...	Incendie									<p>A</p> <p>Veiller à conserver les compartimentages existants lors de travaux.</p> <p>Nous vous invitons à vous référer notamment au RGIE concernant les compartimentages, circuits de sécurité, ... ainsi qu'aux autres prescriptions réglementaires en matière de protection contre l'incendie.</p> <p>A infirmer ou affirmer.</p>

12.01	X	12	Installation électrique basse tension	Divers	Documents manquants dans le dossier de l'installation électrique	Divers					A	<p>Pour l'examen de conformité nous vous invitons à présenter un dossier complet concernant votre installation électrique, pour ce faire, vous pouvez consulter le livre I du RGIE au chapitre 9.</p>
-------	---	----	---------------------------------------	--------	--	--------	--	--	--	--	----------	---